Image not found or type unknown

Rachat de part d un bien immobilier

Par **sarah fuentes**, le **19/06/2018** à **09:48**

Bonjour,

Voila j'ai acheté une maison en 2011 avec mon ex conjoint, je lui ai racheté ses parts peu de temps après notre séapration. Depuis la maison est à mon nom et je rembourse mon crédit.

Je me marie dans cinq 5 semaines.
Nous avons le projet d'acheter un appartement pour le mettre en locataion.

Pour acheter cet appartement, je me suis dit que mon futur mari pourrait me racheter la moitié de ma maison comme cela nous serions propriétaires tout les deux, et avec l'argent du rachat de part, nous pourrions acheter l'appartement cash.

En sachant qu'il est possible que nous vendions cette maison dans les deux ans ou trois ans à venir...

Est ce que cela vaut le coup ? Nous nous interrogeaons...

Merci pour vos réponses

Par **sarah fuentes**, le **20/06/2018** à **13:17**

pas de réponses :-(

Par **Visiteur**, le **20/06/2018** à **13:55**

Bonjour
Quelle est votre question juridique ?
Car pour le reste, c'est une idée comme une autre que rien ne vous interdit.

Par **janus2fr**, le **20/06/2018** à **14:00**

Bonjour,

Si votre futur mari vous rachète la moitié de la maison, il va y avoir des frais à payer. Si c'est pour revendre ensuite rapidement, il faut voir si ça vaut le coup, parce que ces frais, c'est de l'argent perdu...

Par **sarah fuentes**, le **21/06/2018** à **09:45**

Bonjour,

Tout d'abord merci pour vos réponses.

Pragma, du point de vue "juridique" je voulais savoir si c'était faisable une fois mariés que mon conjoint puisse racheter des parts.

Les frais sont ils calculés sur le montant du bien total ou seulement sur la moitié ?

Mais mais question est de savoir si çà vaut réelement le "coup", dans le sens ou je récupère de l'argent pour investir pour notre retraite....

De toute façon, il est évident que je prendrais rdv avec une amie banquière qui pourra je pense nous conseiller...

Bonne journée à vous

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés